

# SNES 47

## STAGE PPCR / EVALUATION



Vendredi 24 mars 2017

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) va se mettre en place à partir du 1er septembre 2017. Certains textes ne sont pas encore parus, notamment ceux qui ont trait à l'évaluation.

Ce PPCR reste loin de nos attentes en terme de revalorisation mais il améliore sensiblement le déroulé de nos carrières. Mais un texte n'est pas suffisant, les modalités de mise en œuvre du PPCR sont tout aussi importantes et réclameront la vigilance de l'ensemble de la profession.

Afin de mieux appréhender les enjeux du PPCR et de discuter des positions du SNES-FSU, nous vous invitons à participer nombreux aux stages organisés par le SNES Bordeaux.

### MATIN

→ Actualité de la profession, contexte politique dans lequel s'inscrit « PPCR », quelle stratégie syndicale ?

### *De nouvelles carrières pour les fonctionnaires en général et pour les enseignants en particulier*

- une revalorisation
- des mesures de carrière
- la classe exceptionnelle
- Questions et débat avec la salle

### APRÈS-MIDI :

### *De nouvelles modalités d'évaluation*

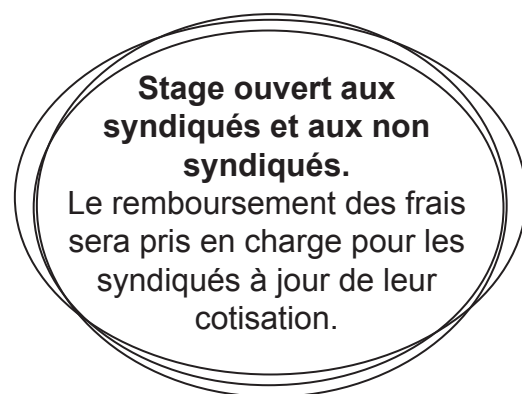
- une mise en avant de l'accompagnement
- les critères de l'évaluation au moment des « rendez-vous de carrière »
- les recours devant les CAP
- Questions et débat avec la salle

# AGEN

**Mercredi 17 mai 2017**

de 9h30 à 16h30  
Au lycée J.B de Baudre à AGEN

5 Allée Pierre Pomarède 47000 Agen  
Stage animé par J.P Méral, secrétaire général du SNES de l'académie de Bordeaux



*Autorisation d'absence à déposer au plus tard le vendredi 14 avril 2017*

# STAGE PPCR / ÉVALUATION

Inscription obligatoire auprès du SNES - Nous devons fournir la liste des participants aux établissements (plan vigipirate)

## Mercredi 17 mai 2017

faire la demande d'autorisation d'absence  
vendredi 14 avril 2017 dernier délai

### Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom  
Grade et fonction  
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux  
s/c de Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État (2) définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du ..... au ..... pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à .....  
Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES  
A .....le .....  
Signature.

- (1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique  
(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

### Coupon de participation à retourner

SNES Lot et Garonne - Stage PPCR / Evaluation - 14 rue Jean Terles 47000 Agen

Vous pouvez vous inscrire par mail à  
[snés47@wanadoo.fr](mailto:snés47@wanadoo.fr)

*Merci d'indiquer votre nom, prénom, étab, n° de tél. l'intitulé du stage et la prise ou non du repas dans l'établissement.*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Etablissement : .....

.....

Tél. ....

Courriel : .....

Repas dans l'établissement : OUI  NON